



Déclaration de l'UNSA-Éducation

CDEN - 07 FEVRIER 2024

Carte scolaire 1^{er} degré

Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or,

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Côte d'Or,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Les principales mesures budgétaires actées au plan national puis déclinées au niveau départemental vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement.

Dans le 1^{er} degré, les dotations en emplois ne sont pas bonnes, c'est le moins que l'on puisse dire. Si au lieu de 1 079 suppressions prévues initialement au niveau national, le 1^{er} degré subira finalement une perte de 560 postes, il ne faut vraiment pas pour autant se réjouir. Non, pour l'Unsa-Éducation, même si le nombre d'élèves diminue, les suppressions ne sont pas justifiées quand on connaît par exemple les difficultés de remplacement. Au niveau local, après une baisse de 72 postes pour la rentrée 2023, nos dirigeants vont poursuivre la dégradation.

Il s'agit bien de 98 postes dans l'académie et de 27 postes dans le département de Côte d'Or que le ministère veut récupérer. Pour l'Unsa-Education 21, cette carte scolaire fait fausse route et va clairement mettre le fonctionnement du service public d'éducation du 1^{er} degré dans des difficultés majeures.

Tout ça ne permettra en aucun cas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà de la finalisation du dédoublement dans les classes de GS en éducation prioritaire et de la progression de la scolarisation en TPS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017 empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, l'effort engagé depuis deux ans pour améliorer les temps de décharge de direction est désormais mis à l'arrêt alors que le travail engagé est loin d'être achevé.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons également le choix de fragiliser les RASED. Si le ministre a annoncé des créations de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSAMEN, nous constatons pourtant en territoires qu'il n'en est rien. Ces postes sont pourtant indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

Pour l'UNSA Éducation, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

En ce qui concerne les AESH, l'Unsa-Education continue de réclamer :

- La possibilité pour les AESH de vivre dignement, et de mieux vivre leur métier,
- La création d'un corps spécifique de fonctionnaires pour les AESH,
- La création d'une indemnité de fonction pour les AESH qui reconnaisse les sujétions spécifiques à ce métier,
- La prise en compte effective des temps de déplacement dans l'emploi du temps des AESH,
- Un accompagnement stable si cela correspond aux besoins de l'élève et aux souhaits de la famille, de l'AESH et de l'enseignant.

Force est de constater par ailleurs que de nombreux enseignants et AESH à bout subissent des violences régulières, psychologiques et physiques. Les très nombreux signalements présents dans le RSST témoignent de cette souffrance au travail récurrente. L'Unsa Education rappelle qu'elle est favorable aux inclusions mais pas à n'importe quel prix et pas n'importe comment.

Dans la vision globale portée par l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale.

Plus précisément dans ce projet de carte scolaire départementale :

-En éducation prioritaire, on assiste à une variation des effectifs des classes quelque peu arbitraire. Certaines classes élémentaires seront à 11 ou 12 pendant que d'autres sont à 14. Côté maternelle, les classes de GS varient de 16 à 18. L'UNSA-Education s'oppose à cette iniquité de traitement entre les écoles.

-Les Grandes Sections restent une variable d'ajustement. Pour éviter une ouverture en maternelle ou pour compléter un effectif élémentaire que vous jugez trop faible, vous les transférez sur l'élémentaire en créant une classe de GS-CP. Sur ce même thème, l'UNSA-Education déplore le fait que plusieurs équipes n'ont pas été prévenues de ce glissement. Ce manque de communication crée des tensions inévitables.

-Concernant le plafonnement à 24 pour les GS, CP et CE1, l'UNSA-Education persiste et dénonce les effets néfastes sur les effectifs de cycle 3. En effet, de nombreuses écoles compteront des classes de CM à 27, 28, voire 29. C'est inadmissible !

-Sur le sujet du développement des Ulis et de l'inclusion, si l'UNSA-Education accueille favorablement la création de 2 nouvelles Ulis dans le département, nous regrettons cependant le nombre trop important d'écoles accueillant des ULIS impactées par une fermeture. La cohérence entre les mots et les actes sur le sujet de l'inclusion ne semblent pas être à l'ordre du jour.

-L'UNSA-Education regrette que des écoles accueillant un public de type REP mais non labellisées « éducation prioritaire » se retrouvent trop souvent traitées comme des écoles ordinaires alors qu'une attention toute particulière serait nécessaire. L'UNSA-Education déplore que les moyennes servant de « repères » pour les mesures de carte scolaire ne soient pas adaptées par principe à ces écoles. Une liste définie en GT pourrait permettre une certaine protection permettant des conditions d'enseignement et de scolarité bien plus bénéfiques aux enseignants et à leurs élèves.

-Sur le sujet précis des remplacements dans notre département, vous nous répétez depuis plusieurs années que les conditions de remplacement ne se détériorent pas, que cela fonctionne et que nous ne faisons pas la différence entre l'efficacité et l'efficacités. La mise en place des pôles de remplacement n'a pas amélioré les conditions de travail des enseignants du département. Cette organisation n'a pas permis de transformer le plomb en or tout simplement parce que l'ingrédient le plus important manque à l'appel. En effet, nous manquons clairement de moyens de remplacement et vous n'en créez toujours aucun. Nous vous alertons depuis longtemps sur la détérioration des conditions de travail et d'enseignement touchant les adultes et leurs élèves. De très nombreux enseignants doivent en effet très régulièrement récupérer les élèves de leurs collègues en raison d'une absence non remplacée. Une colère bien légitime et un vrai ras le bol montent dans les écoles. Quand ils sont remplacés (on se contente maintenant de pas grand-chose), ce ne sont pas moins 5 ou 6 remplaçants qui vont parfois se succéder (bravo la continuité pédagogique !) et ne parlons pas de ces nombreux enseignants qui ne peuvent exercer leur droit syndical car ils ne sont pas remplacés lorsqu'ils se rendent en formation de droit). De manière indirecte, ce sont de surcroît les enseignants en congé maladie qui culpabilisent alors qu'ils devraient pouvoir être assurés d'une continuité pédagogique rassurante. Le remède est simple mais ne fait malheureusement pas partie de vos priorités. Ce remède consiste tout simplement à créer enfin des postes de remplaçants à la mesure des besoins pour remédier à cette situation. Quand votre propre ministre dit qu'il y a un problème avec un paquet d'heures non remplacées...c'est peut-être l'occasion d'agir...

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint. Le projet conservateur et rétrograde porté par Gabriel Attal dans le cadre du « choc des savoirs » qui renonce à l'ambition de démocratisation de l'école ne passe pas pour l'UNSA Éducation. Ce projet vient mettre tout le système en tension car rien n'est pensé en lien avec la réalité des établissements et les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins. Ce projet est nuisible pour les élèves les plus fragiles et va dégrader les conditions de travail des personnels.

L'arrivée de la nouvelle ministre Amélie Oudéa-Castera a été fracassante pour les personnels meurtris par ses déclarations sur l'école publique. Pour rappel, notre mot d'ordre est clair : Ecole publique, argent public, école privée, argent privé.

Le discours présidentiel du 16 janvier pose également de nombreux problèmes, dans la caricature, la nostalgie et la priorité donnée à des sujets symboliques tels que l'uniforme ou la Marseillaise alors que les personnels attendent du respect et de la reconnaissance, à l'heure où l'attractivité des métiers de l'éducation est en berne. L'UNSA Éducation attend un peu de sérieux et de continuité dans les politiques éducatives pour prendre à bras-le-corps les vrais sujets que sont l'inclusion, la mixité sociale et la revalorisation des métiers où le gouvernement doit agir sur la question des salaires et de l'amélioration des conditions de travail.

Pour conclure, nous souhaiterions revenir sur la tarification de la restauration scolaire des collèges de Côte d'Or. Nous sommes surpris d'apprendre dans les propos tenus par la vice-présidente du conseil départemental, ici présente, lors de la session budgétaire des 18 et 19 décembre 2023 que nous approuvons cette disposition. Nous demandons en effet régulièrement depuis plusieurs années une tarification qui prenne en compte les revenus des familles.

De plus, madame Louis affirme que chaque membre de cette instance signe le rapport du CDEN, ce qui est faux. Seul le secrétaire général de la Préfecture et le président ou le vice-président du conseil départemental, donc vous-même madame Louis, le signent. Vous tirez nos paroles d'un document dont on n'a pas connaissance, d'un document que nous n'avons pas signé et donc pas validé.

Je vous remercie de votre attention.